

CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DU SYCTOM : LA DÉCISION NE PEUT SE PRENDRE SANS LES ÉLUS

La Municipalité de Romainville s'est toujours opposée à la réalisation du projet de Traitement mécano-biologique (TMB) et au procédé de méthanisation, le maire refusant même de signer le permis de construire. Après avoir alerté Est Ensemble, l'ensemble des élus du Territoire ont obtenu que le projet initial du Syctom soit abandonné.

Le centre de traitement doit poursuivre une ambition de tri et de gestion des déchets. Les élu.e.s du MGC continueront donc de porter la solution technique n° 1 qui vise à moderniser le site et bien entendu à refuser catégoriquement l'hypothèse 3 qui prévoit une chaufferie Combustibles solides de récupération (CSR).

Nous devons aussi continuer à réfléchir et nous permettre d'être plus vertueux et imaginatifs afin de rechercher toutes les solutions pour réduire les flux entrants comme les flux sortants. L'hypothèse 2, qui prévoit notamment le séchage doit nous être précisée quant à son fonctionnement et ses retours d'expérience, afin de juger de son opportunité et de sa cohérence pour décider de façon éclairée si cette hypothèse est acceptable dans un milieu urbain dense. Nous n'hésiterons pas à demander le report du vote du Syctom si nous n'avons pas toutes ces informations, en rappelant que le Syctom doit se conformer à la décision des élus locaux comme s'y était engagé le président de l'époque, Hervé Marseille.

Jacques Champion,
Président du groupe
des élus du Mouvement
de la Gauche Citoyenne
[http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/](http://mouvementgauche
citoyenne93.wordpress.com/)

VÉLIB' ARRIVE... EN ATTENDANT LE MÉTRO

Depuis sa création et malgré la forte volonté de la municipalité, la loi bloquait la possibilité de déployer le dispositif Vélib' à plus d'1,5 km de Paris. La législation permet désormais d'étendre ce service public.

Romainville a donc décidé d'adhérer au syndicat qui regroupe Autolib' et Vélib' et de proposer les vélos en libre service aux Romainilloises et Romainillois. Trois stations Vélib' seront implantées en mars 2018 sur le territoire. C'est une bonne nouvelle, à la fois pour favoriser les liaisons intra-communales mais aussi pour rejoindre les transports en commun par ce mode actif.

Dans la nouvelle version de Vélib', il est prévu qu'un tiers de la flotte de vélos soit électrique, indispensable étant donné les dénivelés dans la ville. L'engagement vers les transports actifs va de pair avec l'action de la Municipalité pour développer les projets de transports dans la ville. En effet, qu'ils s'agissent du prolongement de la ligne 11, du prolongement du tramway T1 vers Val-de-Fontenay ou encore du Bus à haut niveau de service sur l'ex Rn3, le TZen3, les projets de transports sont sur les rails pour améliorer considérablement le niveau de desserte et faciliter les déplacements quotidiens des habitants.

D'autres projets tels que les télécabines sont à l'étude.

Les élus socialistes :
B. Lotti, N. Revidon, M-M. Phojo,
F. Parrinello, C. Celestin,
T. Chergou, F. Guglielmi,
A. Galion, M. Wiart
ps.romainville@gmail.com

VALORISONS NOS DÉCHETS AU LIEU DE LES BRÛLER !

Le Syctom doit se prononcer le 21 décembre prochain sur le scénario choisi pour la reconstruction de l'usine de Romainville. Les enjeux sont de taille car leur dimension environnementale n'a échappé à personne. Les élus écologistes sont intervenus à de très nombreuses reprises à Est Ensemble pour rappeler leur opposition déterminée à toute tentative de construction d'un nouvel incinérateur, fut-elle accompagnée d'un faux-nez pudique se présentant comme une chaufferie, en rappelant que ce serait un contresens écologique et historique et, par ailleurs, qu'il serait en complet décalage avec la loi de transition énergétique. Ils ont plaidé pour repenser aussi bien les processus de production que nos modes de consommation, pour trier à la source nos déchets afin de les valoriser et faire ainsi la démonstration qu'il y a bien une alternative entre l'enfouissement et l'incinération !

Ils ont dénoncé les nouveaux exutoires lucratifs que l'on recouvrerait d'un « vernis vert », comme les chaufferies qui fabriqueraient à partir de combustibles solides de récupération (les fameux CSR) une énergie renouvelable ! Tout le monde sait - ou tout le monde peut comprendre facilement - que les déchets incinérés, non seulement, ne peuvent produire une énergie renouvelable mais en plus génèrent des pollutions. Ils ont régulièrement reçu et consulté l'avis des associations environnementales locales comme Arivem et Environnement 93. Ils ont toujours choisi de privilégier développement durable et « protection » des populations riveraines du site.

Pour le groupe EELV,
Raymond Cukier,
Fernando Lourenço-Oliveira,
Stéphane Weisselberg.
Facebook Eelv Romainville ;
eelvromainville@gmail.com

NON AU « RACIALISME »

Disons les choses clairement ! L'organisation de deux ateliers « en non-mixité raciale », c'est-à-dire réservée aux non-blancs, pendant un stage syndical proposé par le syndicat SUD - Éducation 93 ne peut que susciter l'indignation et l'expression d'une ferme opposition, au nom des valeurs républicaines. Cette substitution de la question « raciale » à la question sociale doit être récusée.

Comment ne pas voir dans cette idéologie « racialisatrice » cette forme d'intolérance que Frantz Fanon nommait le « racisme antiraciste » ? Le combat contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations nécessite une démarche inflexible, un front commun.

Ces lignes extraites d'une lettre du Président de la République Emmanuel Macron, destinée à Serge Klarsfeld quelques jours avant les cérémonies en mémoire de la Rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942, semblent de mise : « *Ce qui s'est passé le 16 juillet 1942 ne peut être oublié, ne peut être pardonné et ne doit plus jamais advenir. Face au relativisme, face au négationnisme, la transmission de cette mémoire est plus que jamais nécessaire* ».

Le Président de la République y parle de mémoire nécessaire, avec l'éducation et la culture, nous ne sommes pas dépourvus d'atouts.

Pour le Forum de Romainville,
VIVIANE VAN DE POELE
forumderomainville@laposte.net

UN PALAIS DES FÊTES RENOUVELÉ ET MODERNISÉ

L'ancien Pavillon de la Pologne de l'exposition universelle de 1937 que la Ville a acquis en 1938 devait devenir une salle municipale d'éducation physique mais suite au bombardement du cinéma Trianon, pendant la guerre, les films furent projetés dans le palais des fêtes jusqu'en 1953 et il devint une salle polyvalente à vocation culturelle.

Le projet ambitieux, porté par la Municipalité, de réhabilitation de ce bâtiment va dans la continuité de la transformation de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier tout en préservant le patrimoine. L'extension programmée va moderniser les locaux pour de nouveaux usages culturels, associatifs et festifs, de renforcer l'activité et la fréquence du lieu tout en permettant sa polyvalence et un confort d'accueil amélioré. Surtout, nous allons permettre l'accès à véritable square public de 600m².

Le futur palais des fêtes va comprendre une salle événementielle et une salle modulable avec des gradins rétractables de 180 places. L'idée d'incorporer la Maison de la philo, aujourd'hui au 2^e étage de la Médiathèque, avec un espace totalement consacré à la pratique philosophique va rendre encore plus accessible la philosophie qui aura pignon sur rue. C'est en effet une réelle volonté de la Municipalité de promouvoir la philosophie à tout âge et notamment à travers les activités périscolaires.

Je vous donne rendez-vous en 2019 pour l'inauguration de ce nouveau palais des fêtes !

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens
gaullistes de Romainville

INNOVONS POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DES DÉCHETS

En décembre deux décisions majeures seront prises au niveau de notre EPT Est Ensemble :

1) Concernant l'eau, ne pas réadhérer au SEDIF pour pouvoir passer à une régie publique comme à Paris. Mme Valls, le PS et la droite ont rejeté notre vœu au dernier conseil municipal, contrairement à la majorité des autres maires d'Est Ensemble qui ont entendu la mobilisation citoyenne et associative (coordination eau Île de France). Le vote aura lieu au conseil territorial le 19 décembre.

2) Concernant l'avenir du centre de tri des déchets de Romainville géré par le SYCTOM, le choix entre 3 projets. Le mouvement associatif (Arivem, FNE, Zero Waste) et citoyen a rejeté le projet 3 avec son incinérateur et pris parti pour le projet 1, le plus écologique et le moins coûteux. Suite à une concertation à laquelle nous avons pris part, la décision finale sera prise le 21 décembre par un vote des 90 élus du SYCTOM. Exigeons le projet 1, en signant la pétition change.org/p/non-à-l-incinération-des-déchets-à-romainville-oui-à-la-réhabilitation-du-centre et en écrivant aux élus du SYCTOM www.syctom-paris.fr/acteur-public/comite-syndical/nous-contacter-directon-des-relations-avec-les-elus.html

Les délégations de service public (DSP) coûtent cher aux citoyens et on peut légitimement s'interroger sur l'influence des grands groupes financiers.

Facebook Romainville ensemble
romainville.ensemble@gmail.com

Sofia DAUVERGNE
Brigitte MORANNE
Stéphane DUPRÉ
Corinne BUZON
Samia AFROUNE

PLAN DÉCHETS... QUE CHACUN PRENNE ENFIN SES RESPONSABILITÉS !

La Ville aurait une politique municipale active en matière de gestion des déchets ! Certes la vertu n'attend pas le nombre des années, mais tout de même...

Si nous adhérons pleinement à l'ambition zéro déchet, zéro gaspillage, nous pointons beaucoup de contradictions dans les actions municipales. Rappelons que la Ville avait choisi avec le SYCTOM d'installer au Bas-Pays une effroyable usine de TMB. La mobilisation citoyenne avait fait changer d'avis Mme le Maire et arrêter le projet. En décembre le SYCTOM doit choisir le projet de reconstruction du centre de tri. La mobilisation est toujours d'actualité !

Rappelons que la Municipalité a installé la collecte des déchets par aspiration pneumatique. Un audit indépendant d'Est Ensemble montre que ce système est plus coûteux que le ramassage par camion et que ceux-ci passent encore pour ramasser les nombreux déchets aux pieds des bornes. Rappelons que nous avons interpellé Mme le Maire en mai 2015 sur notre marché couvert qui ne répondait pas aux normes écologiques de tri suite à l'opération « Marché responsable » conduit par une association environnementale.

Le diagnostic sur la gestion des déchets en France fait apparaître une dépense publique en investissement qui progresse fortement alors que le volume de déchets ne se réduit pas. Que de temps perdu alors que depuis des années des associations et des élus font des propositions sans jamais être entendus.

LR-UDI-MoDem
F. Favier-Wagenaar
Y. Azoulay - S. Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37
Ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin,
dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal
André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris
24h/24 : 01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Romainville 2000
Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Romainville Habitat : 01 49 15 58 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
de 17h à 19h. Salle des permanences
de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00.

■ Ecrivain public avec ou sans RDV
Tous les samedis de 9h30 à 12h
Espace J. Brel - 01 49 15 55 39.
Tous les vendredis de 14h à 17h
Espace M. Cachin - 01 71 86 60 40.
Tous les mardis de 14h à 17h
Espace N. Mandela - 01 42 87 08 30.

■ Création d'entreprise
Un agent de sensibilisation à la création
d'entreprise reçoit sur rendez-vous,
un jeudi sur deux à Romainville 2000
(2/8, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 49 20 93 60.